

Communiqué de presse

Le 12 décembre 2016

Des achats dans les meilleures conditions pour tous

Pour Federgy, il faut gagner la bataille des achats et ne pas se laisser enfermer dans un système dicté par d'autres.

Aujourd'hui, les pharmaciens ne peuvent acheter dans de bonnes conditions les quantités nécessaires à leurs stocks. Pour bénéficier de conditions d'achats attractives, certains pharmaciens achètent en grande quantité sans passer par une structure légale d'achats et font ensuite de la rétrocession à grande ampleur ou dite industrielle. Certains acteurs collectent des médicaments, stockent puis relivrent d'autres officinaux, en contradiction avec les règles en vigueur.

Pour Federgy, la seule façon de bien acheter pour un commerçant, qu'est aussi le pharmacien, est de passer par une structure légale d'achats (SRA, CAP, courtiers) puissante. C'est le seul contre-pouvoir possible contre les hausses de tarifs et les conditions commerciales biaisées. C'est la seule possibilité pour éviter une trop grande distorsion des remises entre les points de vente basées sur des critères fixés par les fournisseurs. C'est le seul moyen de lisser sa trésorerie, son stock, et de travailler en commerce moderne. C'est la seule solution pour choisir ses fournisseurs et non d'accepter que les fournisseurs choisissent les points de vente.

Outre son côté illégal, la rétrocession industrielle entraîne la perte de la sécurité lors du transport des médicaments et des problèmes de conservation des produits qui ne sont pas stockés selon les normes en vigueur.

La rétrocession industrielle pose aussi et surtout la problématique de la traçabilité notamment avec la sérialisation à la boîte que la France doit inscrire dans ses lois ¹. Les commandes massives des pharmaciens pourront alors être tracées beaucoup plus facilement.

Légaliser la rétrocession industrielle entraînera à coup sûr la perte du monopole. En effet, d'autres mieux organisés que les pharmaciens s'occuperont à leur place des achats. Un comble que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans les domaines où le commerce est normal, organisé, moderne. **Légaliser la rétrocession industrielle pourra aussi entraîner la prolifération de la contrefaçon par le biais de canaux parallèles non sécurisés qui ne répondent pas au Code de la santé publique.**

Aucun commerce ne fait de la rétrocession. **Aussi Federgy entend défendre avec force le droit des structures d'achats pharmaceutiques (SRA, CAP) d'acheter dans de bonnes conditions**

pour les pharmaciens qu'elles représentent. Il est essentiel de gagner ce combat. Les comportements de certains laboratoires doivent cesser. Ces derniers empêchent les pharmaciens de mieux acheter et entretiennent l'illusion qu'ils achètent bien. Tous les commerces ont des centrales d'achats puissantes. Il faut permettre à la pharmacie de fonctionner à armes égales. Le bon fonctionnement des SRA et des CAP sera la garantie du développement du pharmacien et de la pharmacie.

¹ publication des actes délégués le 9 février 2016 de la directive médicaments falsifiés qui doit être transposée en droit français avant le 9 février 2019.

Contact :

Christian GRENIER – 18 Rue Charlotte – 78800 HOUILLES

Tél. 06.07.85.23.83